

UN NOUVEL ESPOIR

VIE ASSOCIATIVE UN ÉCOSYSTÈME FAVORABLE AUX ASSOCIATIONS

LES 15 ET 22 MARS 2020 HTTPS://NOUSSOMMES.ORG

NOTRE CONSTAT

NousSommes présente aux élections municipales une liste largement issue du monde associatif. C'est dans plus de 20 associations que se sont formés et se sont engagés un grand nombre de candidates et candidats, qui ont trouvé dans notre mouvement populaire la suite logique de leurs combats autour des trois urgences : écologique, sociale et démocratique.

NousSommes connaît donc par la pratique de terrain, plus que tout autre, le pouvoir de mobilisation, d'invention, et d'expertise des associations. L'exemple de Barcelone l'a bien montré : le monde associatif est un contre-pouvoir indispensable à la réussite de tout mouvement municipaliste. Dans notre ville et depuis des années, les associations sont isolées les unes des autres par volonté politique, et ne sont pas valorisées à la hauteur de ce qu'elles apportent aux habitantes et habitants.

Aujourd'hui, seules 318 associations de Montpellier ont un accès régulier à 250 équipements municipaux¹: cela est très peu au regard des 2 630 associations inscrites sur le site de la Ville ou les 6 000 enregistrées en Préfecture. Les autres doivent trouver des solutions ailleurs pour exercer leur activité, en passant par des locations privées, ou la mise à disposition de domiciles particuliers. Ainsi, les motifs d'insatisfaction sur l'accès aux équipements municipaux sont nombreux :

- la disponibilité: les plannings de salles dans les Maisons pour Tous étant souvent surchargés;
- les délais trop longs entre la demande et la réponse des services ;
- le nombre limité d'équipements mis à disposition : salles inutilisées ou non exploitées à leur potentiel ;
- les critères d'attribution qui sont flous ;
- l'accès à l'information.

En 2015, la ville a commandé un audit qui a révélé des dysfonctionnements dans l'utilisation des équipements municipaux. Plusieurs chantiers ont été lancés : établissement de conventions types, état des lieux d'entrée et de sortie, transparence des commissions d'attribution... beaucoup d'idées, pour trop peu de suivi. Plus largement, quasiment rien n'est fait pour aider les associations à communiquer, à se structurer, à développer le bénévolat, à organiser des événements, etc. Nous faisons le constat qu'il n'y a aujourd'hui aucune volonté politique de faciliter la vie des associations.

NOTRE PROJET

Une fois élus, nous mettrons donc en œuvre une véritable politique de soutien envers les associations, qui deviendront les partenaires de l'action publique. Ni prestataires de services, ni exécutantes, les associations deviendront partie prenante du changement que nous souhaitons pour Montpellier: remettre de l'ordre là où l'État et la Mairie ont failli; propulser la ville à l'avant-garde de la transition écologique; rendre le pouvoir aux habitantes et habitants. Nous nous appuierons ainsi sur ces structures de terrain et leur pouvoir de mobilisation pour, entre autres: lutter contre la pauvreté et la précarité; animer les quartiers et créer du lien social de proximité; développer une offre culturelle populaire et accessible; promouvoir le sport pour toutes et tous; prévenir les conflits, les violences et les incivilités; mettre en œuvre une véritable politique zéro déchet; garantir un logement digne; lutter contre toutes les discriminations et construire une société inclusive. Aux côtés des élues et élus, des agents publics, et des habitantes et habitants, les associations auront bien un rôle actif dans la définition, la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques locales.

Cette vision globale n'empêche cependant pas de mettre en œuvre dès maintenant des solutions pour soutenir la vie associative. Nous nous engagerons donc, dès la première année du mandant, sur deux mesures simples :

Faciliter l'accès aux équipements municipaux

Nous faisons le constat que peu d'associations ont accès à une salle municipale, et les motifs d'insatisfactions sont nombreux : critères d'attributions flous, délais trop longs, saturation... Nous proposons de faciliter la vie des associations de trois manières :

- réaliser un état des lieux des équipements municipaux en établissant une cartographie précise, par quartier: caractéristique, surface, type d'activité possible, etc;
- mettre en place un système de réservation en ligne, simple d'utilisation. Chaque association pourra faire une demande de salle en trois clics, et la ville s'engagera sur des délais de réponse raisonnables;
- clarifier les procédures d'attribution, via des commissions mixtes réunissant habitantes et habitants, élues et élus, et Maisons pour Tous.

Les objectifs étant, pour la Ville, d'optimiser les équipements municipaux et de valoriser comptablement la mise à disposition de ces équipements. Pour les associations, ce dispositif permettra d'avoir la visibilité sur les salles et dates disponibles dans toute la ville. Elles pourront réserver une salle directement en ligne, très facilement via le compte « mon asso ».

Engager les associations dans une démarche éco-responsable

Les associations de Montpellier sont démunies lorsqu'il s'agit d'organiser des événements plus écologiques et plus responsables. Le règne du « tout jetable » et du plastique se heurte pourtant à l'urgence écologique. Des solutions existent et ont prouvé leur efficacité. Nous proposons d'engager les associations dans une démarche éco-responsable, de trois façons :

- 1. le prêt et la location de verres réutilisables, à des tarifs attractifs ;
- 2. le prêt et la location de vaisselle écologique (assiettes, barquettes, couverts, pichets...);
- 3. la mise à disposition de toilettes sèches (via une convention avec des entreprises locales ou achat direct).

Les demandes pourront également être faites et suivies en ligne, via le compte « mon asso ». Les associations, notamment culturelles et sportives, pourront ainsi facilement organiser des événements éco-responsables.

Des États Généraux de la vie associative

Nous proposerons enfin l'organisation des **états généraux de la vie associative montpelliéraine**. Ce temps de travail permettra, collectivement :

D'élaborer une Charte de la vie associative

Véritable document d'engagements réciproques, cette Charte rappellera les grands fondements de la vie associative (non-lucrativité, liberté d'adhésion, bénévolat, etc.) et engagera la collectivité sur des principes clairs comme la transparence, l'égalité de traitement et l'accompagnement.

De définir des critères d'attribution des subventions

A l'image de ce que nous comptons mettre en place pour l'attribution des logements sociaux et des places en crèches, nous mettrons en place un système d'attribution des subventions qui sera transparent, lisible et équitable. Les critères seront définis collectivement, en prenant en considérations les spécificités associatives. Nous ferons respecter l'égalité de traitement entre toutes les associations, et nous engagerons sur des délais de réponse raisonnables.

De recenser les besoins en formation des bénévoles et dirigeants

Soutenir la vie associative passe nécessairement par l'établissement d'un programme de formation plus lisible et plus ambitieux. Les associations subissent aujourd'hui de plus en plus de contraintes: diminution des financements publics, évolutions juridiques, obligations légales... L'appui de la collectivité est indispensable pour les accompagner dans la recherche de financements et la diversification des ressources, la gestion financière, mais également la gestion RH, la structuration du bénévolat, l'inclusion de toutes et tous et l'égalité homme/femme... Le programme de formation devra donc répondre aux besoins des associations, et leur permettre de mener leurs

activités d'intérêt général dans les meilleures conditions possibles.

Enfin, parmi les idées qui émergent sur notre plateforme collaborative, deux concernent particulièrement les associations :

- la définition d'un nouveau projet pour les « Maisons Pour Tous »,
- la création d'une Maison des solidarités et des diversités, permettant de réunir notamment les associations LGBTQI+ ainsi que les associations humanitaires et de solidarité internationale,
- le soutien aux associations employeuses et plus largement à l'économie sociale et solidaire. Nous inciterons à la création et soutiendrons par exemple les outils de mutualisation de l'emploi (comme les groupements d'employeurs, ou les coopératives d'activité et d'emploi).

En bref, notre volonté pour la ville

NousSommes Montpellier souhaite donc faire entrer les associations montpelliéraines dans une nouvelle ère. Pour faire de Montpellier une ville radieuse.

